

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 janvier 2014

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président félicite le joueur de tennis vaudois S. Wawrinka, de retour dans le canton, suite à sa victoire à l'Open d'Australie. Il communique aussi que le projet de reconstruction du nouveau Parlement pourra démarrer très prochainement, étant donné qu'aucun recours n'a été déposé au Tribunal cantonal dans le délai fixé pour recourir contre les décisions de la Municipalité de Lausanne.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Amélie Cherbuin; Christelle Luisier Brodard et consorts; Claude-Alain Voiblet; Alice Glauser; Denis Rubattel; Martial de Montmollin; Denis-Olivier Maillefer et consorts.</p> <p>Postulats: François Brélaz et consorts; Catherine Labouchère et consorts; Jean Tschopp et consorts.</p> <p>Motion: Claudine Wyssa et consorts; François Payot et consorts.</p> <p>Pétition: Robert Georges contre le fonctionnement fautif de la Commission des pétitions.</p>			
RENV-CE	3.	(14_INT_211) Interpellation Jacques Neiryck et consorts - Quelle est le politique du Canton par rapport aux entreprises suisses et étrangères lors de la soumission des offres de fourniture ? (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(14_INT_212) Interpellation Jacques Neiryck et consort - Que deviendra le statut des thérapeutes indépendants en psychomotricité ou logopédie ? (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	<p>(13_POS_042) Postulat Jacques-André Haury et consorts au nom de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal demandant deux modifications rapides de la LEP à la suite du drame de Payerne.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (prise en considération totale du postulat et renvoi de ce dernier au Conseil d'Etat).</p>	DIS	Mattenberger N.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 janvier 2014

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	6.	(14_INT_213) Interpellation Marc-Olivier Buffat - Affaire Claude D.- Suite: Le Conseil d'Etat, respectivement le Département des institutions et de la sécurité (ex-Département de l'intérieur) a-t-il vraiment communiqué toutes les informations et documents disponibles ? (Développement) Le Conseil d'Etat répond séance tenante à l'interpellation. Après discussion, l'interpellateur ne tient pas la réponse pour définitive. L'interpellation est donc renvoyée au Conseil d'Etat pour réponse complémentaire dans les trois mois.			
RENV-T	7.	(GC 071) Rapport de la Commission permanente des visiteurs du Grand Conseil - juillet 2012 à juillet 2013	GC	Aubert M.	04/02/2014
OA	8.	(100) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 8'360'000 pour financer l'optimisation de trois bâtiments propriété de l'Etat : Av de l'Université 5 à Lausanne, Rue des Moulins 10 à Yverdon-les-Bains, Rue Grenade 40 à Moudon. (1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 91 oui, 5 non et une abstention (majorité des trois quarts requise). (2ème débat): les articles 1 et 2 sont acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 97 oui et 1 non.	DFIRE.	Rezzo S.	
REF	9.	(13_PET_014) Pétition pour des exonérations fiscales ciblées et plus sélectives Les conclusions du rapport de la commission des pétitions sont adoptées par 66 oui, 34 non et 20 abstentions (classement de la pétition).	DFIRE	Trolliet D.	
RENV-T	10.	(14_RES_013) Résolution Jean-Michel Dolivo et consorts au nom du groupe La Gauche - Pour que le parlement se prononce sur l'application de la loi sur le Grand Conseil (Munie de plus de 20 signatures)			04/02/2014

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 janvier 2014

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	11.	(79) Exposé des motifs et projet de loi d'application de l'ordonnance fédérale sur l'aide au Service sanitaire apicole et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Aliette Rey-Marion et consorts - Biodiversité ! Les abeilles en sont aussi les garantes ! (11_POS_307) (1er débat)	DTE	Schwab C.	04/02/2014
RENV-T	12.	(89) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 17 septembre 1974 sur la protection des eaux contre la pollution et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative Jacques Haldy et consorts pour permettre aux communes de garantir leurs créances LPEP par une hypothèque légale (article 74, alinéa 1 LPEP) (12_INI_001)(1er débat)	DTE	Tosato O.	04/02/2014
OA	13.	(93) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 4'813'000.- pour financer le remplacement du système d'aide à l'engagement du centre d'engagement et de transmissions de la Police cantonale vaudoise(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 6 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 101 oui, 4 non et 5 abstentions (majorité des trois quarts requise). (2ème débat): les articles 1 à 6 sont acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 111 oui, soit à l'unanimité.	DTE, DIS	Kernen O.	
RENV-T	14.	(91) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégory Devaud concernant Pocama - rapport sur son fonctionnement et son évolution	DTE, DIS	Rapaz P.Y.	04/02/2014
RENV-T	15.	(13_MOT_025) Motion Claudine Wyssa et consorts - Compétence de prononcer une interdiction de périmètre pour les juges de paix de tous les districts	DIS, DECS	Mattenberger N.	04/02/2014
RENV-T	16.	(109) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 24 février 2009 d'application de la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'aide aux victimes d'infractions(1er débat)	DIS	Mattenberger N.	04/02/2014

Séance du Grand Conseil

Mardi 28 janvier 2014

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	17.	(64) Exposé des motifs et projet de décret pour la troisième adaptation du Plan directeur cantonal(1er débat)	DIS, DTE	Nicolet J. (Majorité), Venizelos V. (Minorité)	04/02/2014

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :